

TABLEAU DES MONTANTS DE GARANTIES

GARANTIES	MONTANTS MAXIMUM TTC	FRANCHISES
ANNULATION DE VOYAGE		
Maladie grave, accident corporel grave, décès	50 000 € / personne 135 000 € / évènement	50 € / personne
Annulation toutes causes justifiées		10 % de l'indemnité avec un minimum de 50 € / personne et un maximum de 150€ / dossier
ANNULATION EN CAS D'ÉPIDÉMIE OU PANDEMIE : Maladie grave y compris suite à épidémie ou pandémie	50 000 € / personne 135 000 € / évènement	10% du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € / personne
Annulation pour refus d'embarquement à l'aéroport, à la gare ferroviaire, à la gare routière ou portuaire de départ suite à prise de température		10% du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € / personne
Annulation en cas d'absence de vaccination contre le Covid 19		10% du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € / personne
DEPART MANQUE / RETOUR MANQUE		
Départ manqué et retour manqué (y compris en cas d'épidémie ou de pandémie)	1 000 € / personne 10 000 € / évènement	Aucune
BAGAGES		
Perte, vol, détérioration	<u>AVEC justificatif</u> 2 000 € / personne 20 000 € / évènement	50 € / dossier
Perte, vol, détérioration	<u>SANS justificatif</u> 150 € forfaitaires / personne 750 € / évènement	Aucune
Objets précieux	500 € / personne	50 € / dossier
Objets personnels	1 000 € / personne	50 € / dossier
Retard de livraison	<u>AVEC justificatif</u> 300 € / personne <u>SANS justificatif</u> 50 € forfaitaires / personne	Aucune
Vol de documents d'identité	200 € / personne	Aucune
RETARD DE TRANSPORT		
Retard de 4 heures à 7 heures	100 € / personne 1 000 € / évènement	Aucune
Retard de plus de 7 heures	200 € / personne 2 000 € / évènement	Aucune
ASSISTANCE RAPATRIEMENT		
<i>Voir détail des prises en charge maximum en fonction de votre pays de résidence</i>		
ASSISTANCE EN CAS DE MALADIE OU BLESSURE		
Rapatriement ou transport sanitaire (y compris en cas d'épidémie ou de pandémie)	Frais réels	Aucune
Accompagnement lors du rapatriement ou transport	Titre de transport*	Aucune
Retour des enfants de moins de 15 ans	Titre de transport Aller /Retour*	Aucune
Visite d'un proche	Titre de transport* + Frais d'hôtel 150 € / nuit (maximum 10 nuits)	Aucune
Prolongation de séjour à l'hôtel	150 € / nuit (maximum 10 nuits)	Aucune
Frais hôteliers	100 € / nuit (maximum 14 nuits)	Aucune
Remboursement complémentaire des frais médicaux (y compris en cas d'épidémie ou de pandémie), chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation (Hors du pays de résidence)	100 000 € / personne 500 000 € / évènement	150 € / personne
Avance de frais médicaux (Hors du pays de résidence)	100 000 € / personne	Aucune

	500 000 € / évènement	
Soins dentaires	150 € / personne	Aucune
ASSISTANCE EN CAS D'EPIDEMIE OU PANDEMIE		
Téléconsultation avant départ	1 appel	Aucune
Frais hôteliers suite à mise en quarantaine	150 € / nuit / personne (14 nuits maximum)	Aucune
Soutien psychologique suite à mise en quarantaine	6 entretiens téléphoniques / évènement	Aucune
Retour impossible	Max 1000 € / personne et Max 50 000 € / groupe – Frais hôteliers : 150 € / nuit / personne – (14 nuits maximum)	Aucune
Prise en charge d'un forfait téléphonique local	Jusqu'à 80 €	Aucune
Valise de secours	Max 100 € / personne et Max 350 € / famille	Aucune
ASSISTANCE COMPLEMENTAIRE AUX PERSONNES EN CAS D'EPIDEMIE OU PANDEMIE		
Aide-ménagère	15 heures réparties sur 4 semaines	Aucune
Livraison de courses ménagères	15 jours maximum et 1 livraison / semaine	Aucune
Soutien psychologique suite à rapatriement	6 entretiens téléphoniques / évènement	Aucune
ASSISTANCE EN CAS DE DECES		
Rapatriement du corps	Frais réels	Aucune
Frais funéraires nécessaires au transport	2 500 €	Aucune
ASSISTANCE VOYAGE		
Retour anticipé	Titre de transport*	Aucune
Paiement des frais de recherche et de secours	4 500 € / personne 9 000 € / évènement	Aucune
Assistance résidence principale	150 € / dossier	Aucune
Avance de fonds à l'étranger	1 500 € / personne	Aucune
Assistance Juridique à l'étranger		Aucune
<ul style="list-style-type: none"> • Paiement d'honoraires • Avance de la caution pénale 	1 500 € 7 500 €	
Envoi de médicaments	Frais d'expédition	Aucune
Transmission de messages	Frais réels	Aucune
INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITE		
Remboursement des prestations terrestres non utilisées y compris en cas de rapatriement anticipé suite à épidémie ou pandémie avec prise en charge des éventuels frais de transport entre l'aéroport de retour en France et le domicile	10 000 € / personne 100 000 € / évènement	Aucune
Interruption d'activité pour motif médical (y compris en cas d'épidémie ou de pandémie)	1 000 € / personne 10 000 € / évènement	Aucune
VOYAGE DE COMPENSATION		
Voyage de compensation	2 500 € / personne (maximum 2 personnes) 5 000 € / évènement	Aucune
RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE A L'ETRANGER		
Dommages corporels, matériels et immatériels - Dont dommages matériels et immatériels consécutifs « Invalidité permanente »	4 500 000 € / sinistre 750 000 € / sinistre	150 € pour les dommages matériels et immatériels Néant pour le corporel
- Défense de vos intérêts : défense pénale et recours suite à accident Action amiable ou judiciaire en cas de litige <ul style="list-style-type: none"> • Dont budget amiable • Dont budget judiciaire 	Dans la limite de 41 006 € 1047 € Par litige : - Expertise judiciaire : 3162 €	296 € en cas d'action amiable 1195 € en cas d'action judiciaire

	- Avoués, huissier de justice, frais et honoraires : dans la limite des textes régissant la profession - Frais d'avocat : sur justificatifs - Honoraires d'avocat : dans la limite du barème joint avec les dispositions générales	
Budget de l'arbitre : en cas de désaccord entre l'assuré et l'assureur	277 €	Aucune
INDIVIDUELLE ACCIDENT		
« Invalidité permanente » **	15 000 € / personne	Seuil d'intervention 10 %
« Décès » **	15 000 € / personne	Aucune
Maximum par évènement	1 500 000 € / évènement	-
PACK TRANSPORT		
<i>SECURITE AERIENNE</i>		
Annulation du voyage en cas de cessation d'activité totale de la Compagnie aérienne, dû à sa défaillance financière	2 500 € / personne	30 € / personne
Annulation du voyage en cas de grèves du personnel de la Compagnie aérienne et/ou de l'aéroport		
Retard de plus de 7 heures		
<i>GARANTIE DES PRIX</i>		
Surcharge Carburant	150 € / personne	Seuil d'intervention : 20 € / personne
Hausse des Taxes et autres redevances portuaires et aéroportuaires		
Variation du cours des devises		
PACK VIP		
<i>SECURITE VOYAGEURS AVANT LE DEPART</i>		
En cas de voyages remboursés par le prestataire : - Remboursement de l'assurance OU - Remboursement du pré/post acheminement	Montant de la prime d'assurance voyage Maximum 150 € / passager	Aucune
En cas de voyages reportés par le prestataire : - Remboursement du pré acheminement OU - Hausse du prix du voyage reporté	Maximum 150 € / passager 15% du montant du voyage avec un maximum de 200 € / passager	Aucune
<i>SECURITE VOYAGEURS PENDANT LE VOYAGE</i>		
Retour impossible	Forfait : Frais hôteliers : 80 € / nuit / passager (maximum 6 nuits) Vol sec : Frais hôteliers : 50 € / nuit / passager (maximum 2 nuits)	Aucune
<i>GARANTIE METEO</i>		
Garantie neige	100 € / dossier	Aucune
Garantie soleil	100 € / dossier	Aucune
Garantie Intempéries diverses	100 € / dossier	Aucune
OPTION FLEXI ANNUL		
Annulation sans justificatifs	5 000 € / personne 45 000 € / évènement	30 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 150 € / personne

* en train 1ère classe ou avion de ligne classe économique

**Si plusieurs assurés sont victimes d'un même accident, les garanties décès et incapacité permanente sont limitées à la somme de 1.500.000 €, quel que soit le nombre des victimes, étant précisé que la limite par personne et par garantie ne pourra dépasser celle